

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ

ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ



المملكة المغربية

رئيس الحكومة

الوزارة المنتدبة لدى رئيس الحكومة
المكلفة بالشؤون العامة والحكامة

Etat des lieux et perspectives des OMD au Maroc Quels enseignements pour les ODD?

New York, 27-30 mai 2015

Le Maroc en bonne voie pour le rendez-vous de 2015



| Indicateur | Valeur en 1990 | Valeur en 2011 | Cible 2015 |
|--|----------------|----------------|------------|
| Taux de pauvreté relative | 21% | 6,2% | 10,5% |
| Taux de vulnérabilité | 24,1% | 13,3% | 12,5% |
| Taux d'alphabétisation (15-24 ans) | 58% | 84,6% | 100% |
| Taux de scolarisation (6-11 ans) | 60,2% | 96,6% | 100% |
| Indice de parité dans le primaire | 66 | 91 | 100 |
| Indice de parité dans le supérieur | 56 | 90 | 100 |
| Taux de mortalité des enfants (0-5 ans) | 76‰ | 30,5‰ | 25‰ |
| Taux de mortalité maternelle (pour 100000) | 337 | 112 | 83 |
| Taux de prévalence contraceptive | 42% | 67,4% | 65% |
| Taux d'incidence de la tuberculose (pour 100000) | 113 | 83 | 50 |



... Grace à ses politiques sociales ciblées

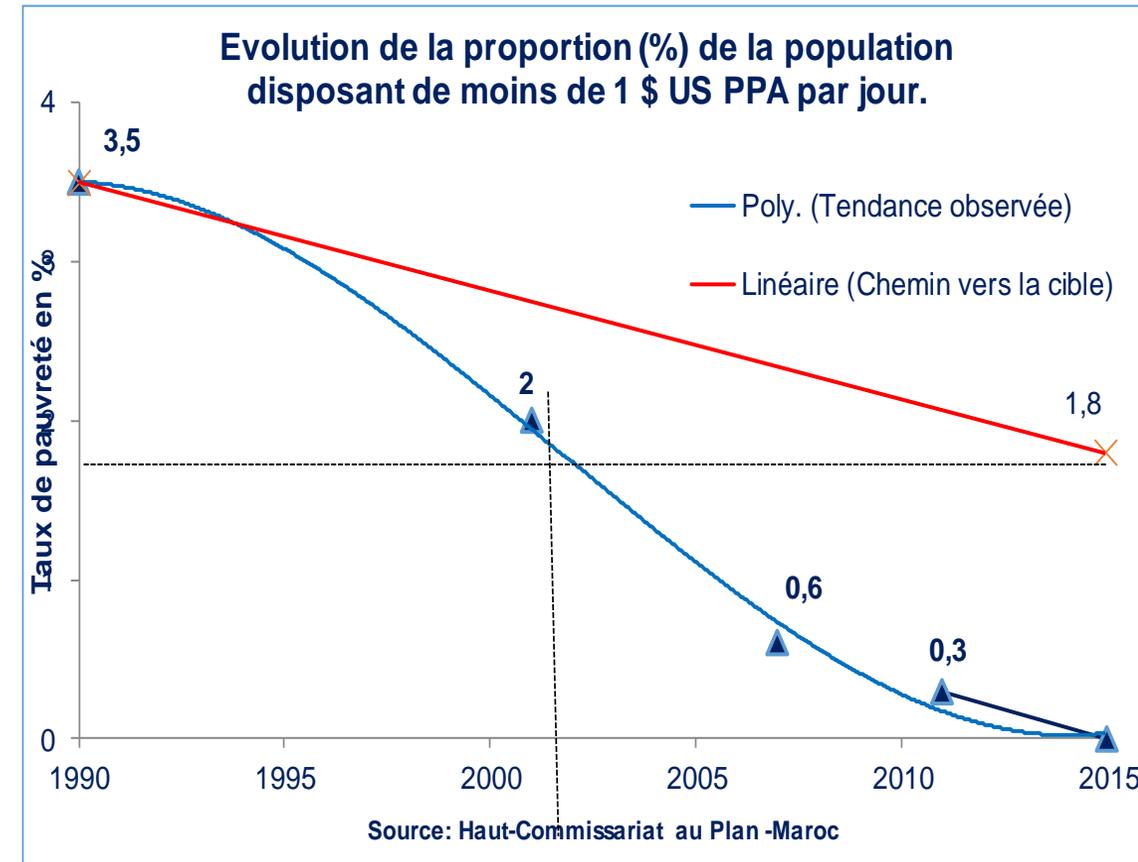
- ▶ Intégration progressive des OMD dans les politiques publiques (un ensemble de programmes socioéconomiques avec un ciblage géographique et social des populations et des localités pauvres) ;
- ▶ Renforcement des investissements publics dans le développement social (la part des secteurs sociaux dans le budget général a connu une hausse de 52,8 % entre 1994 et 2012, passant de 36 % à 55 % ;
- ▶ Cette hausse des investissements a davantage bénéficié aux secteurs de l'enseignement et de la santé, dont le budget a plus que triplé durant la période;
- ▶ Mise en place d'un système d'information pour le suivi des progrès et la simulation de l'impact des mesures prises.



Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

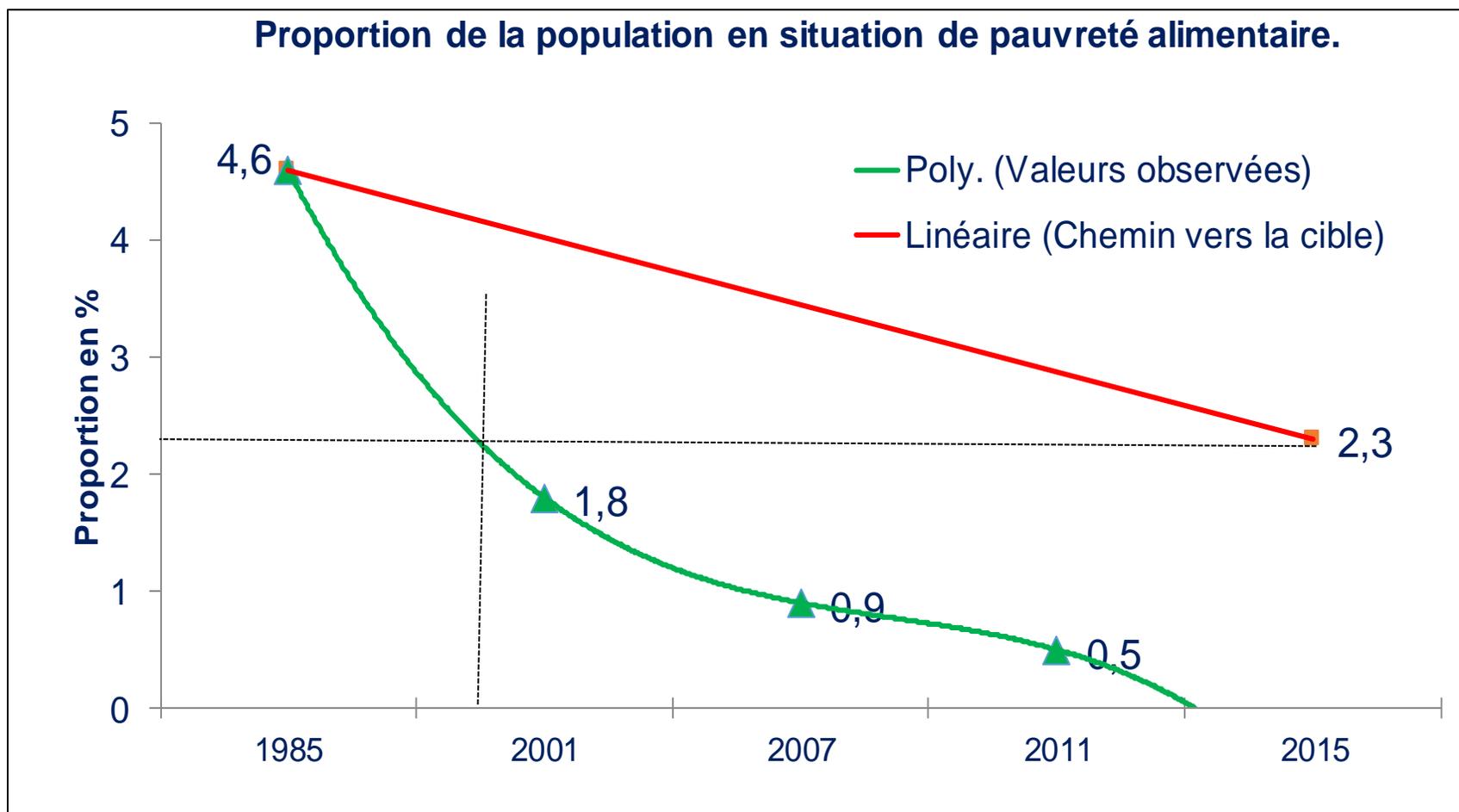
La lutte contre la pauvreté : un axe majeur des PP.

- ▶ Programmes dédiés dans les stratégies sectorielles :
 - Pilier II du Plan Maroc Vert,
 - Mono artisans et PME artisanales,
 - Tourisme rural,
 - Pêche artisanale, ...
- ▶ Plan et programmes socio-économiques ciblés sur les localités et les populations défavorisées :
 - Initiative Nationale pour le Développement humain (INDH);
 - Régime d'assistance médicale aux populations pauvres et vulnérables (RAMED).



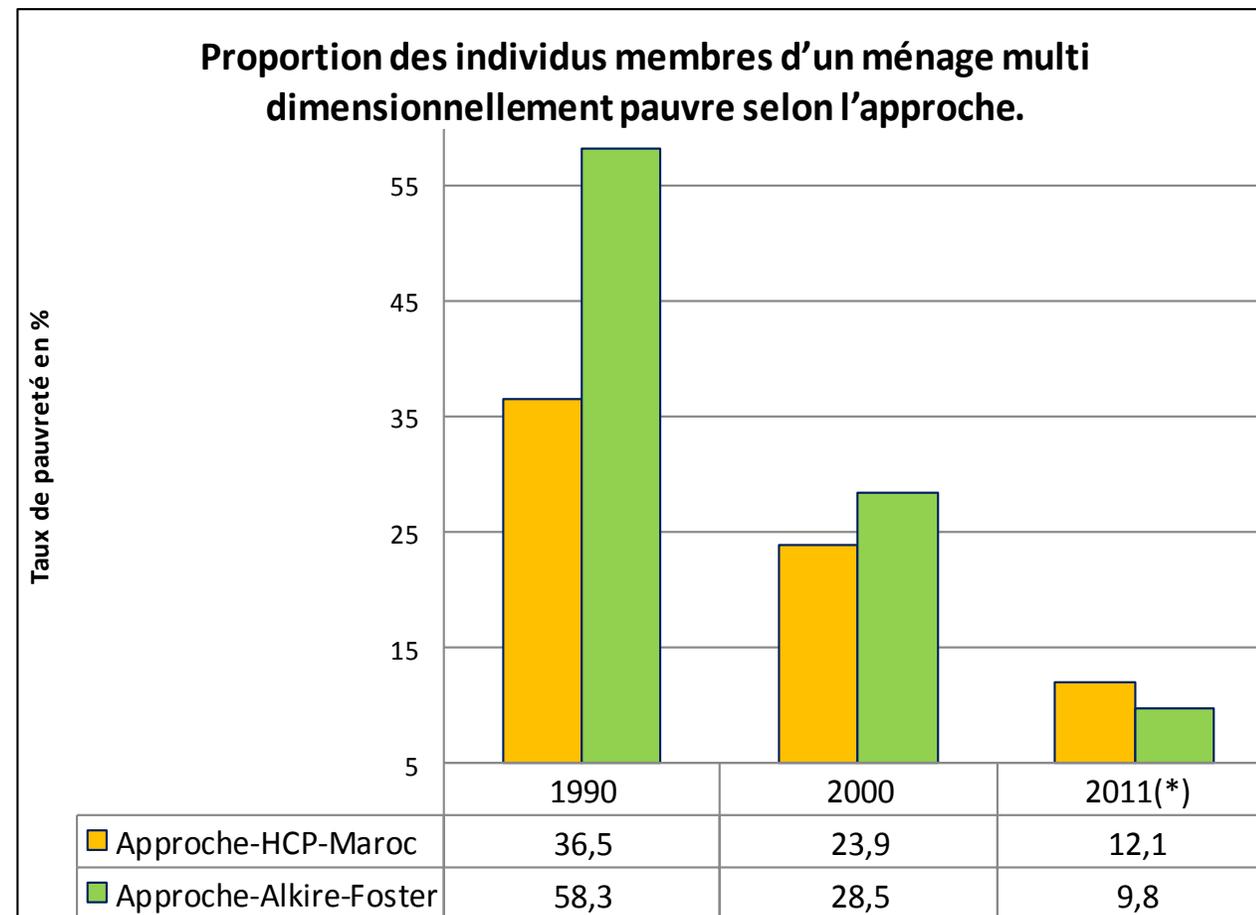
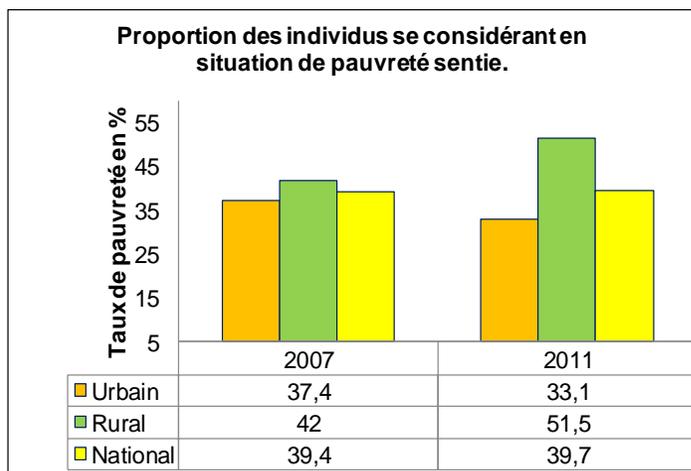
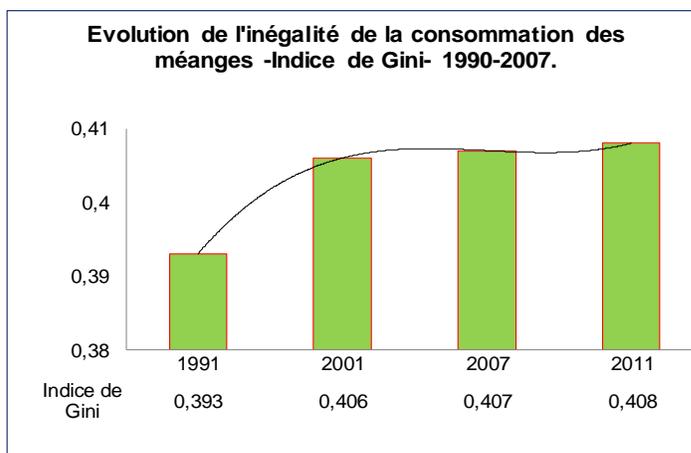


Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim





Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim





Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

Contraintes

- ▶ Hausse des inégalités entre milieux urbain et rural (la pauvreté, monétaire et multidimensionnelle, reste, en dépit de sa forte baisse, assez notable en milieu rural).
- ▶ 3 défis majeurs :
 - Inverser la hausse des inégalités sociales;
 - Maintenir la cadence de la baisse de la pauvreté urbaine et activer celle de la pauvreté rurale;
 - Atténuer la pauvreté sentie (causes : faibles niveaux d'éducation-formation, précarité de l'emploi, l'insécurité financière et sociale.

Stratégie

- ▶ Lancement de la deuxième phase de l'INDH (Seuil de 14% au lieu de 30%, accent mis sur les AGR, un nouveau programme pour la mise à niveau territoriale, ...);
- ▶ Stratégie nationale de promotion de l'économie sociale et solidaire (promotion, financement et accompagnement des AGR) ;
- ▶ Généralisation du RAMED.

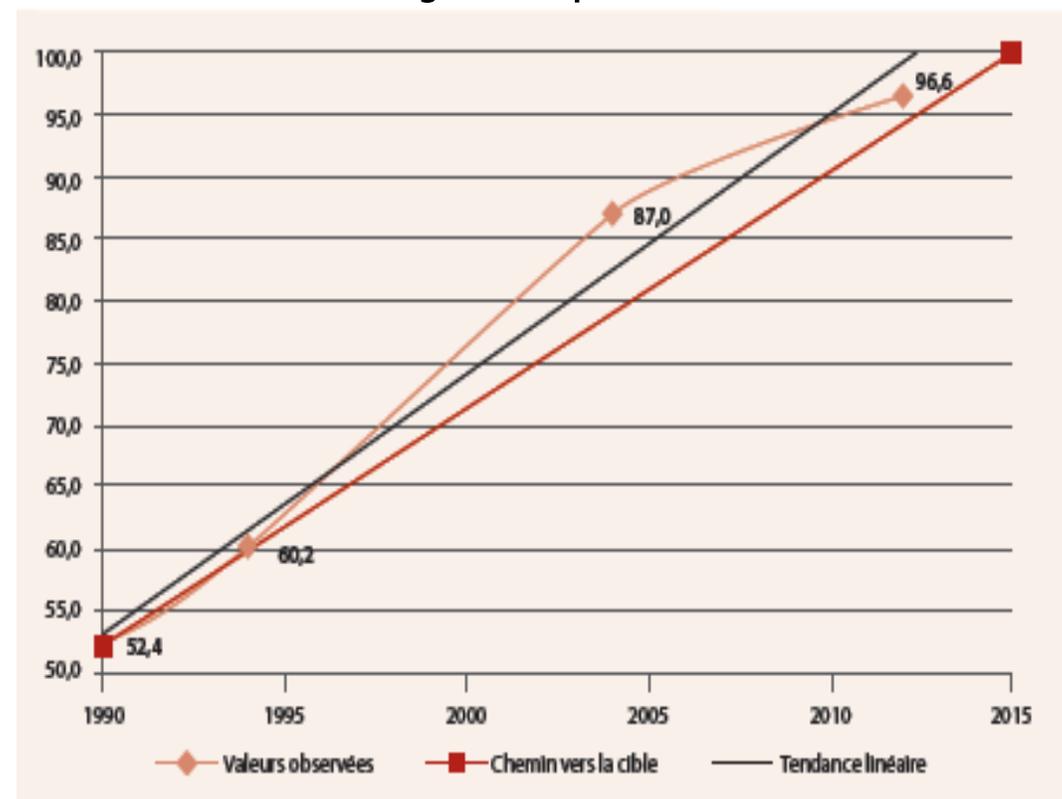


Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

Des efforts louables pour la généralisation de la scolarisation

- ▶ Elargissement de la couverture en établissements scolaires.
- ▶ Amélioration des conditions de scolarisation, surtout en milieu rural (raccordement aux réseaux d'assainissement, d'eau potable et d'électricité).
- ▶ Programmes d'appui scolaire :
 - Transfert monétaire conditionnel « Programme Tayssir »
 - Initiative royale « 1 million de cartables » ;
 - Elargissement réseau des cantines scolaires et internats ;
 - Augmentation du nombre des bénéficiaires de bourses ;
 - Développement du transport scolaire au profit des élèves résidant loin des établissements scolaires ;
 - Campagnes de sensibilisation pour encourager la scolarisation.

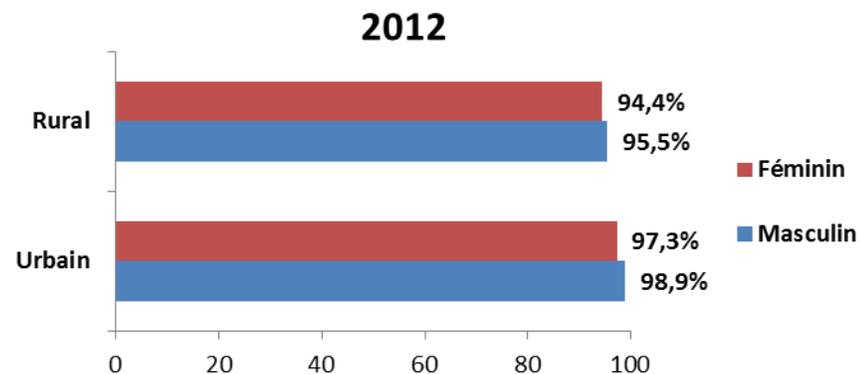
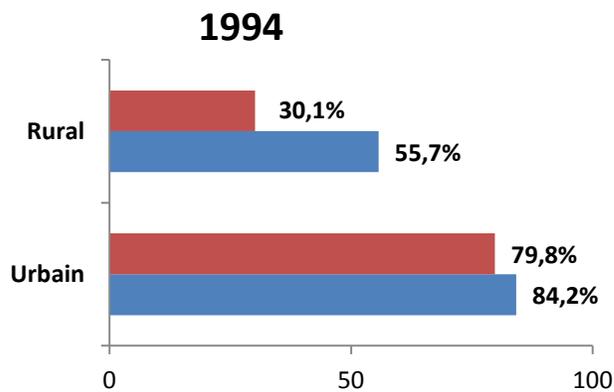
Evolution des taux nets de scolarisation dans l'enseignement primaire (6-11 ans)



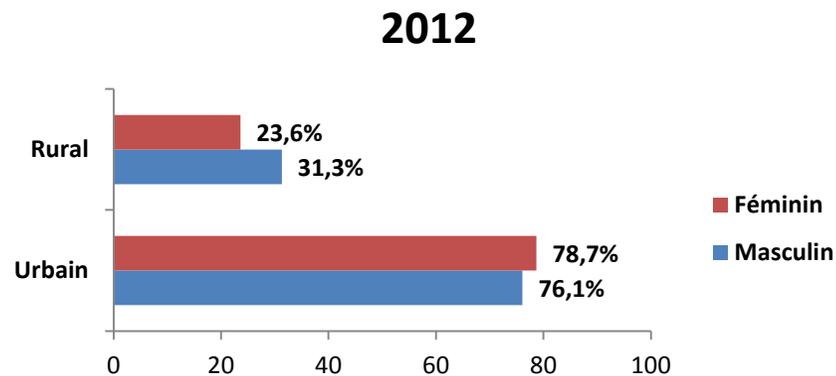
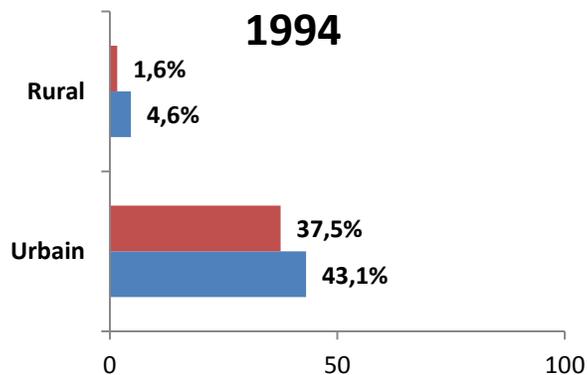


Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

Taux nets de scolarisation dans le primaire (6-11 ans)



Taux nets de scolarisation dans le secondaire (12-14 ans)

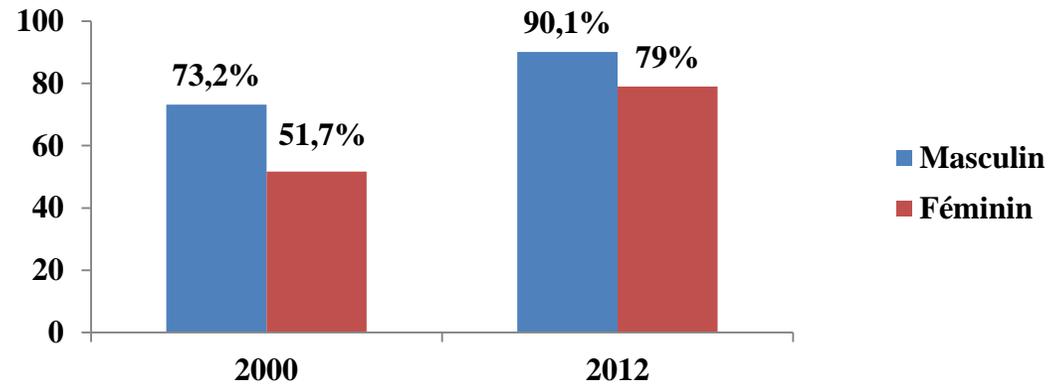


Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

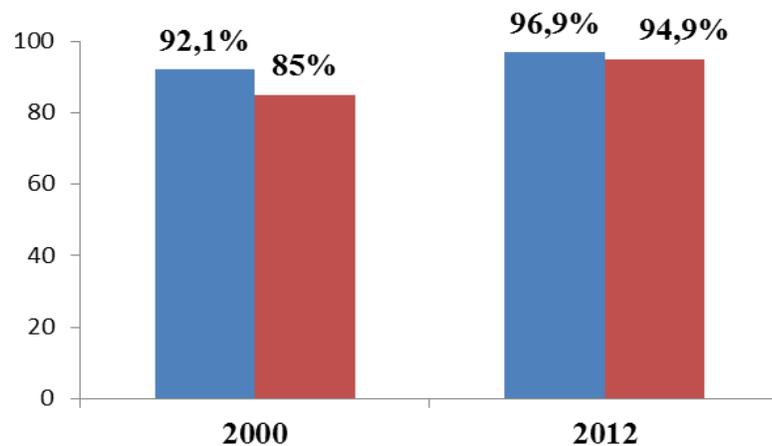


Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15-24 ans

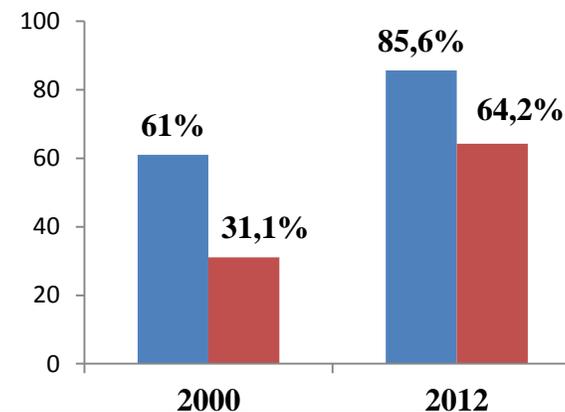
Maroc



Grand Casablanca



Taza-Al Houceima-Taounate



Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous



Contraintes

- ▶ Grandes disparités régionales;
- ▶ Taux de déperditions élevés aux niveaux collégial et secondaire;
- ▶ Persistance des problèmes au niveau de l'enseignement préscolaire;

Stratégie

- ▶ Appui à la scolarisation en adoptant la priorisation de l'équité et l'égalité des chances;
- ▶ Amélioration de la qualité des apprentissages ;
- ▶ Amélioration de la gouvernance du système éducatif ;
- ▶ Gestion efficiente des ressources humaines et renforcement de leurs capacités et compétences

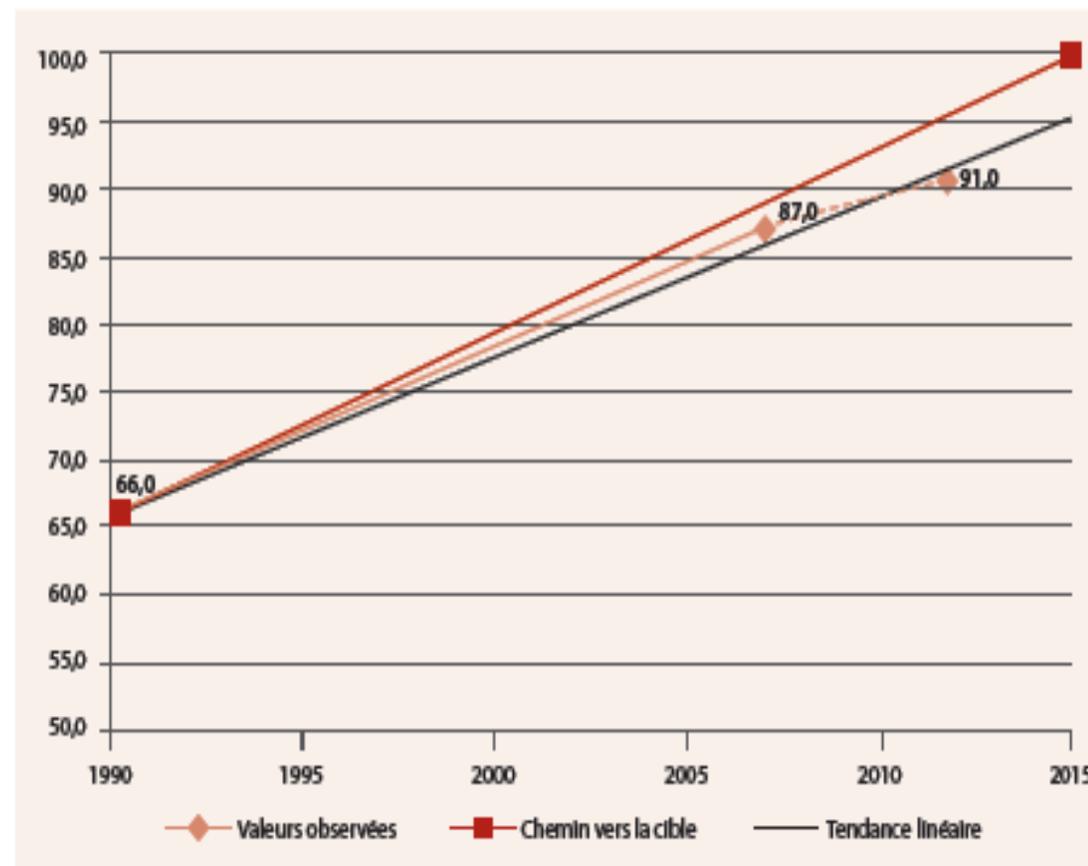
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes



Dynamique engagée par le Maroc en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

- ▶ Des réformes juridiques visant la reconnaissance des droits fondamentaux des femmes: (code du travail en 2003 ; code de la famille en 2004; code de la nationalité en 2007; levée de réserves sur la CEDAW en 2011).
- ▶ Ces efforts ont été renforcés par l'adoption de la nouvelle Constitution de 2011 qui vise l'institutionnalisation du principe d'égalité et d'équité dans la jouissance des droits, notamment civils et politiques.
- ▶ Intégration de la dimension genre dans les politiques publiques (budgétisation sensible au genre)
- ▶ Mise en place de plusieurs programmes visant la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

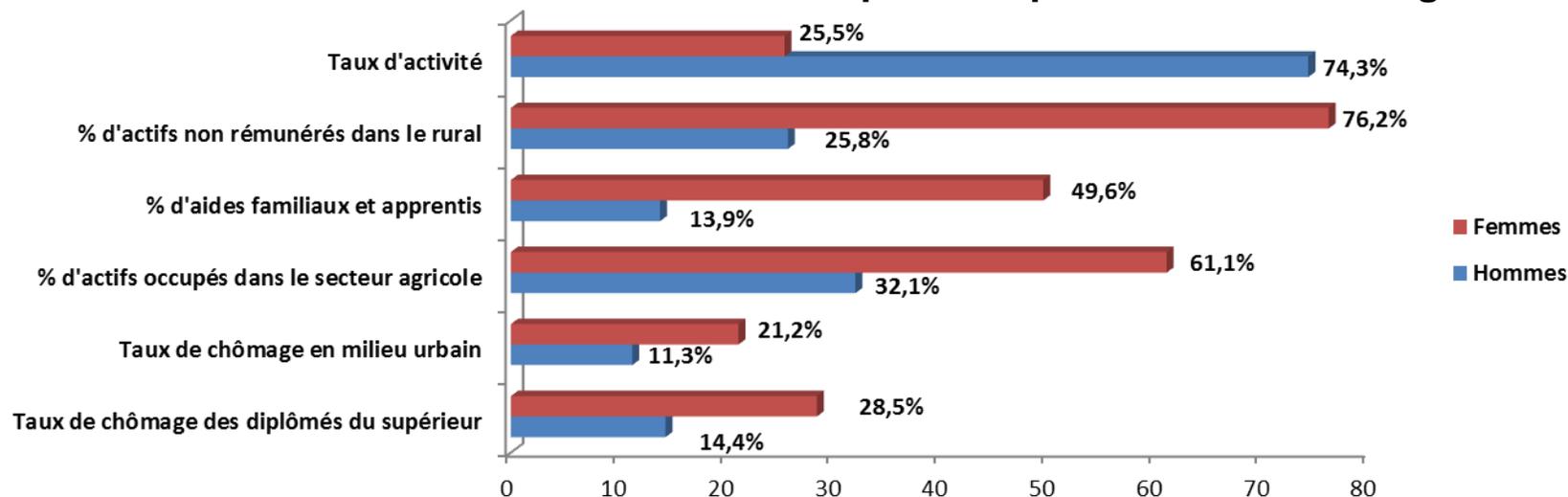
Evolution de l'indice de parité dans l'enseignement primaire



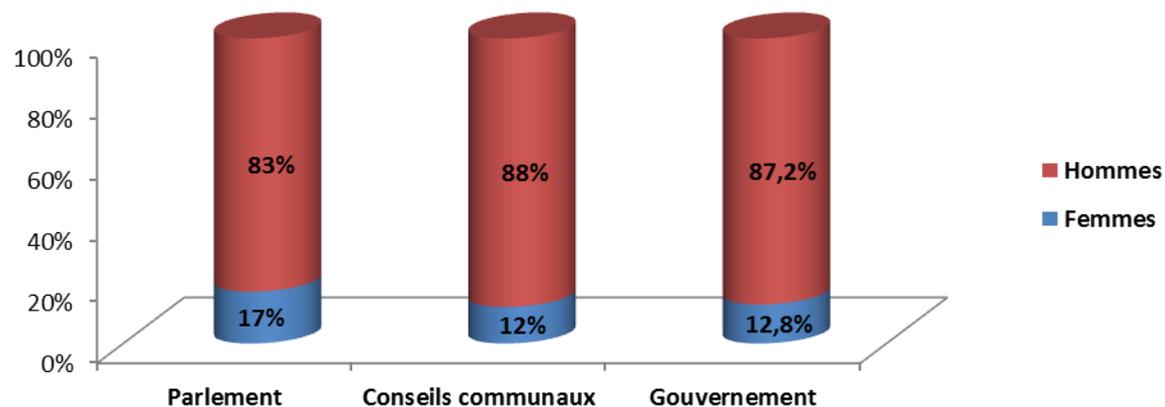
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes



Un accès limité à l'activité et une exposition plus forte au chômage



Une faible représentation dans les instances dirigeantes



Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes



Contraintes

- ▶ Mentalités et résistances socioculturelles à l'instauration des principes de l'égalité et de l'équité ;
- ▶ Rôle insuffisant des médias en matière de lutte contre les stéréotypes.
- ▶ Faible niveau d'information et de formation des femmes, surtout en milieu rural ;
- ▶ Insuffisance en matière de réseau de soutien aux femmes victimes de violence ;

Stratégie

Plan gouvernemental ICRAM 2012-2016:

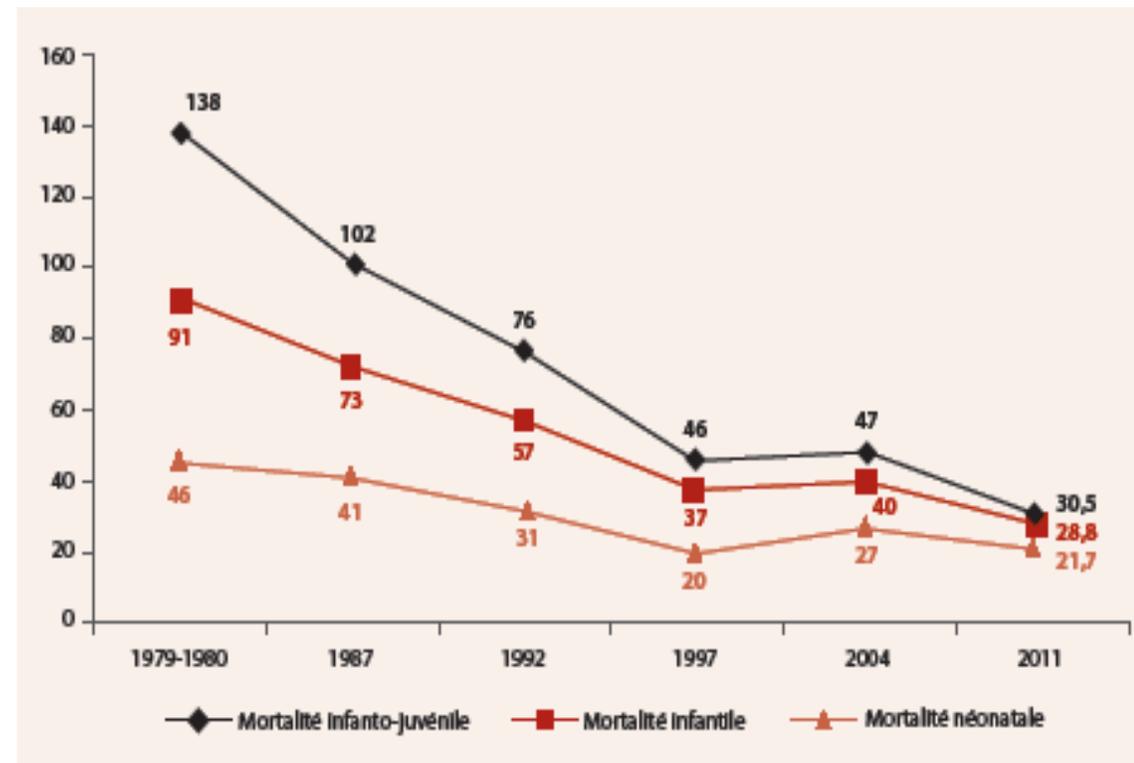
1. Institutionnalisation et diffusion des principes d'équité et d'égalité et mise en place des règles de parité ;
2. Lutte contre toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes ;
3. Réhabilitation du système éducatif et de formation sur la base de l'équité et de l'égalité ;
4. Promotion d'un accès équitable aux services de santé ;
5. Développement des infrastructures de base pour améliorer les cond. de vie des femmes et des filles ;
6. Autonomisation sociale et économique des femmes ;
7. Garantie d'un accès égalitaire et équitable aux postes de décision aux niveaux administratif et politique ;
8. Réalisation de l'égalité des chances entre les sexes sur le marché de l'emploi.



Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans

- ▶ Elargissement de l'accès aux soins de santé primaires.
- ▶ Stratégie de prise en charge intégrée de l'enfant visant à la fois la réduction de la mortalité et de la morbidité des enfants et la promotion de leur développement harmonieux dès le bas âge.
- ▶ Déploiement de plusieurs programmes sanitaires nationaux destinés aux enfants de moins de 5 ans :
 - Programme national d'immunisation (12 antigènes gratuit dont 11 pour la protection de la santé de l'enfant),
 - Programme de lutte contre les carences en micro-nutriments,
 - Promotion de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, en particulier la promotion et le soutien de l'allaitement maternel.

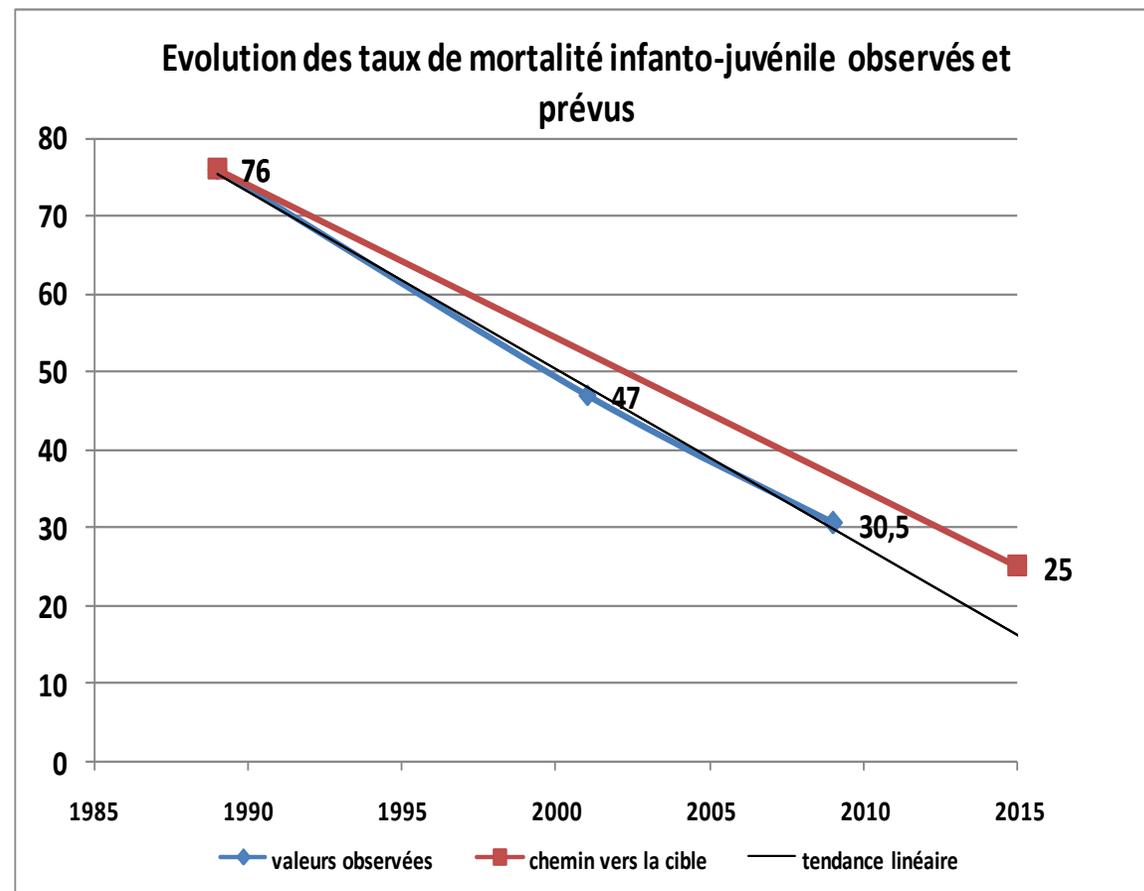
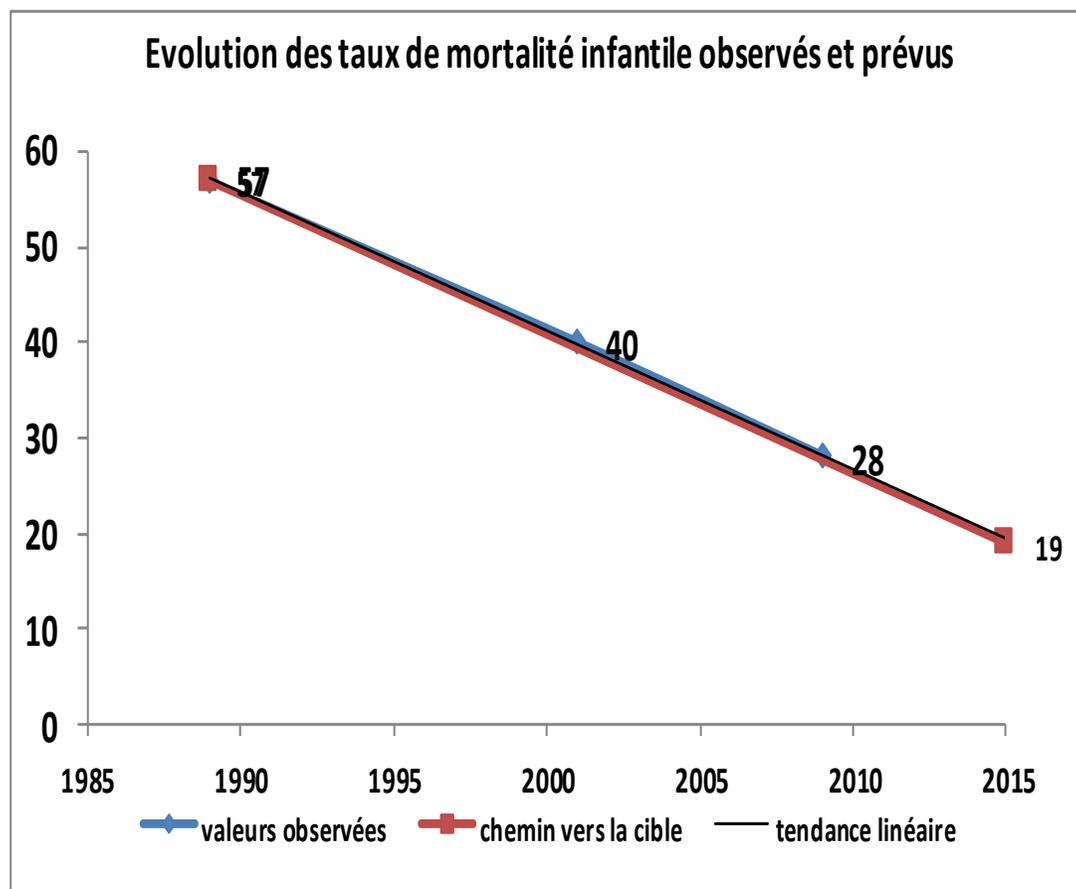
Evolution du taux de mortalité infanto-juvénile (pour 1 000 naissances vivantes)



Source : ENPS (1985 et 1992), ENSME (1997), ENPSF (2003-2004), ENPSF 2011, HCP (2009-2010).



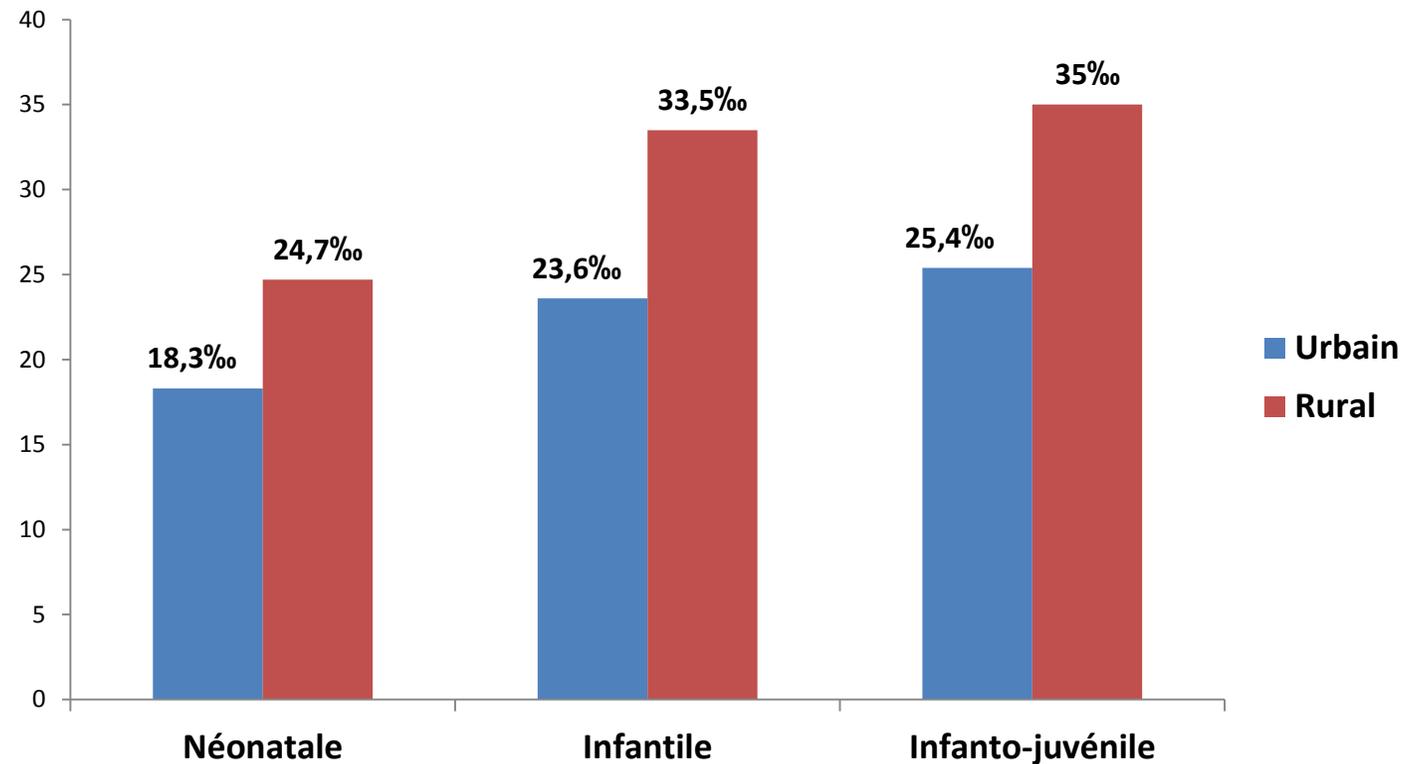
Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans



Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans



Des inégalités selon le milieu



Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans



Contraintes

- ▶ Problèmes d'accessibilité physique et financière aux soins infanto-juvéniles,
- ▶ Absence d'une filière structurée de prise en charge néonatale
- ▶ Qualité insuffisante des services de santé pédiatriques.
- ▶ Faible coordination intersectorielle.
- ▶ Pauvreté, analphabétisme, conditions d'hygiène dans l'environnement de vie.

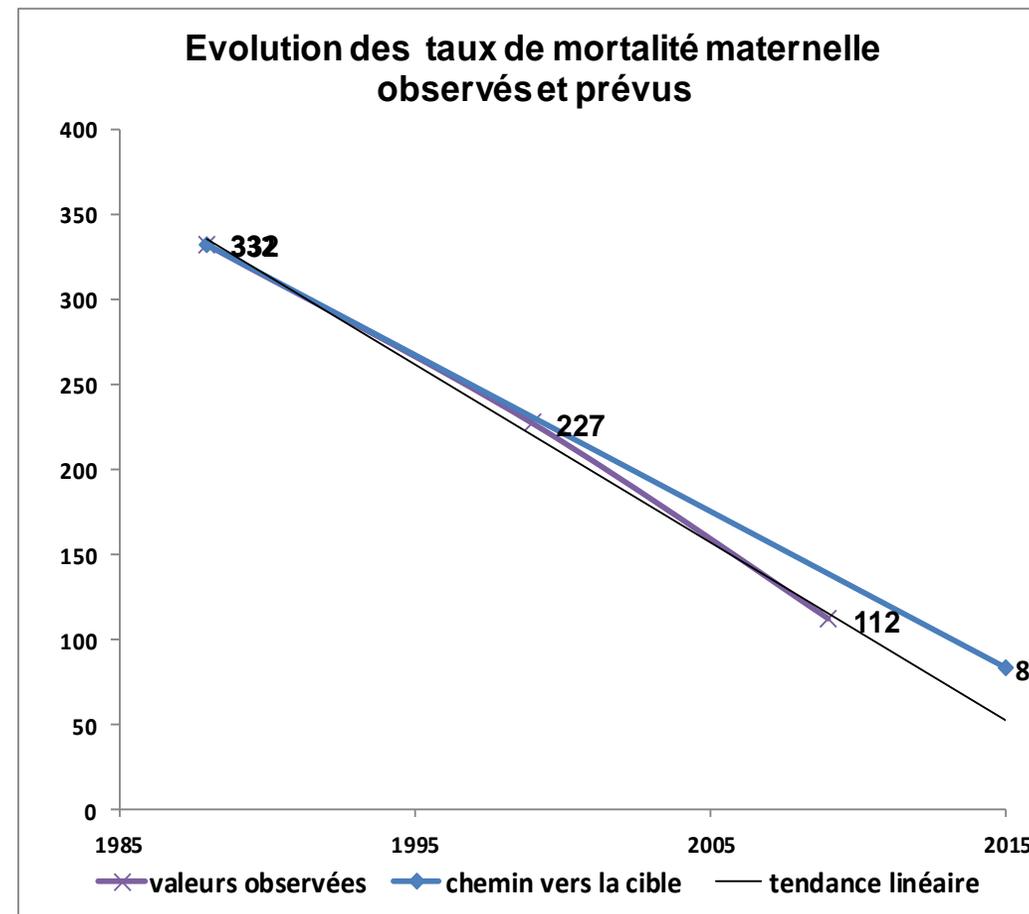
Stratégie

- ▶ Plan d'action d'accélération de la réduction de la mortalité infanto-juvénile 2012-2016:
 - Organisation et renforcement de l'offre de soins (mise à niveau des structures d'accouchement et renforcement de la surveillance néonatale pendant le post-partum);
 - Amélioration de la qualité de prise en charge du nouveau-né (mise en place d'un système d'information adapté);
 - développement de la recherche dans le domaine de la santé périnatale.



Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

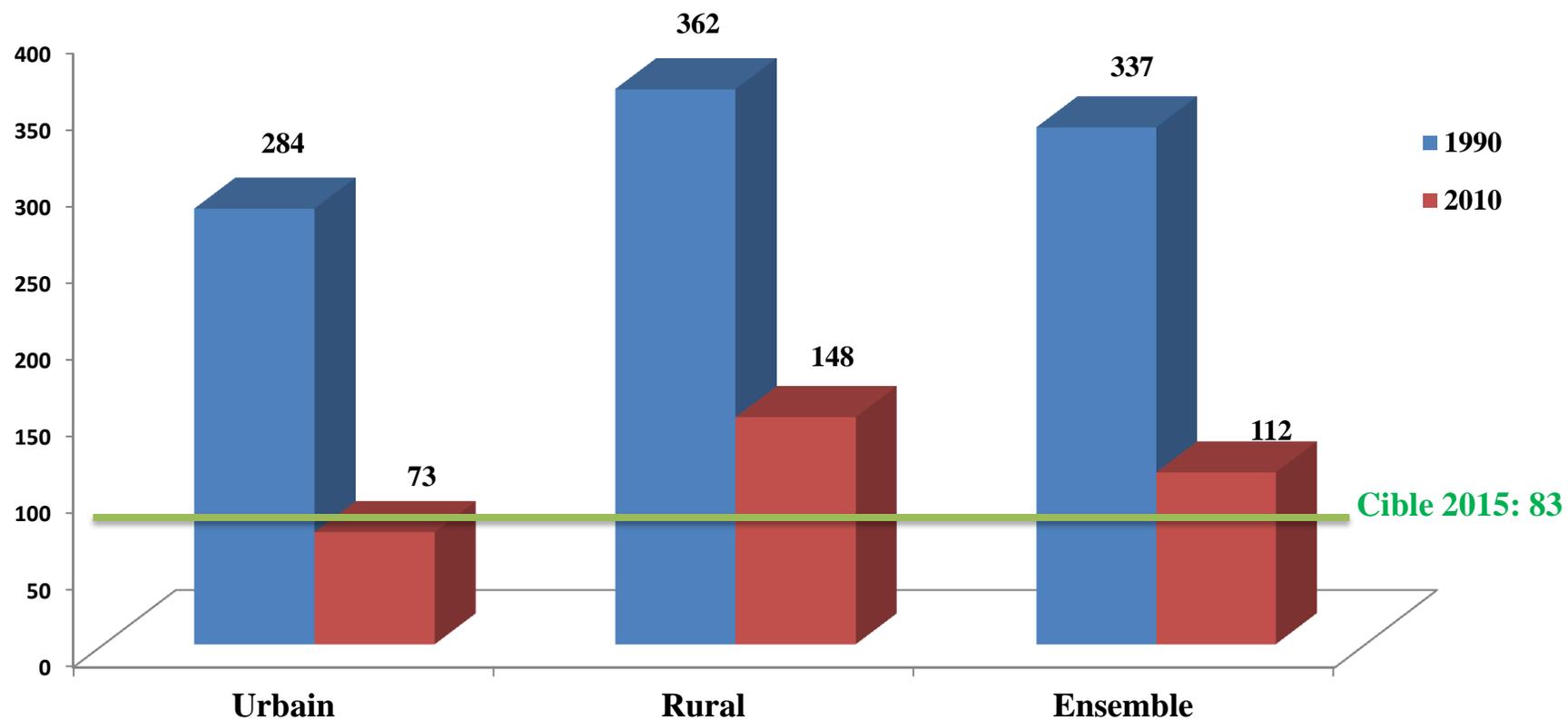
- ▶ Plans d'action de la réduction de la mortalité maternelle;
- ▶ Programme de surveillance de la grossesse, de l'accouchement et du postpartum (PSGA);
- ▶ Programme de planification familiale;
- ▶ Programme de lutte contre les carences en micronutriments et promotion de l'allaitement maternel;
- ▶ Programme national d'immunisation (vaccin contre le tétanos pour la femme en âge de procréer).
- ▶ Plan d'actions de lutte contre la maternité des adolescentes (qui augmente le risque de décès et de morbidité maternels);
- ▶ Instauration d'un système de surveillance des décès maternels (identifier les principales causes des décès maternels)



Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle



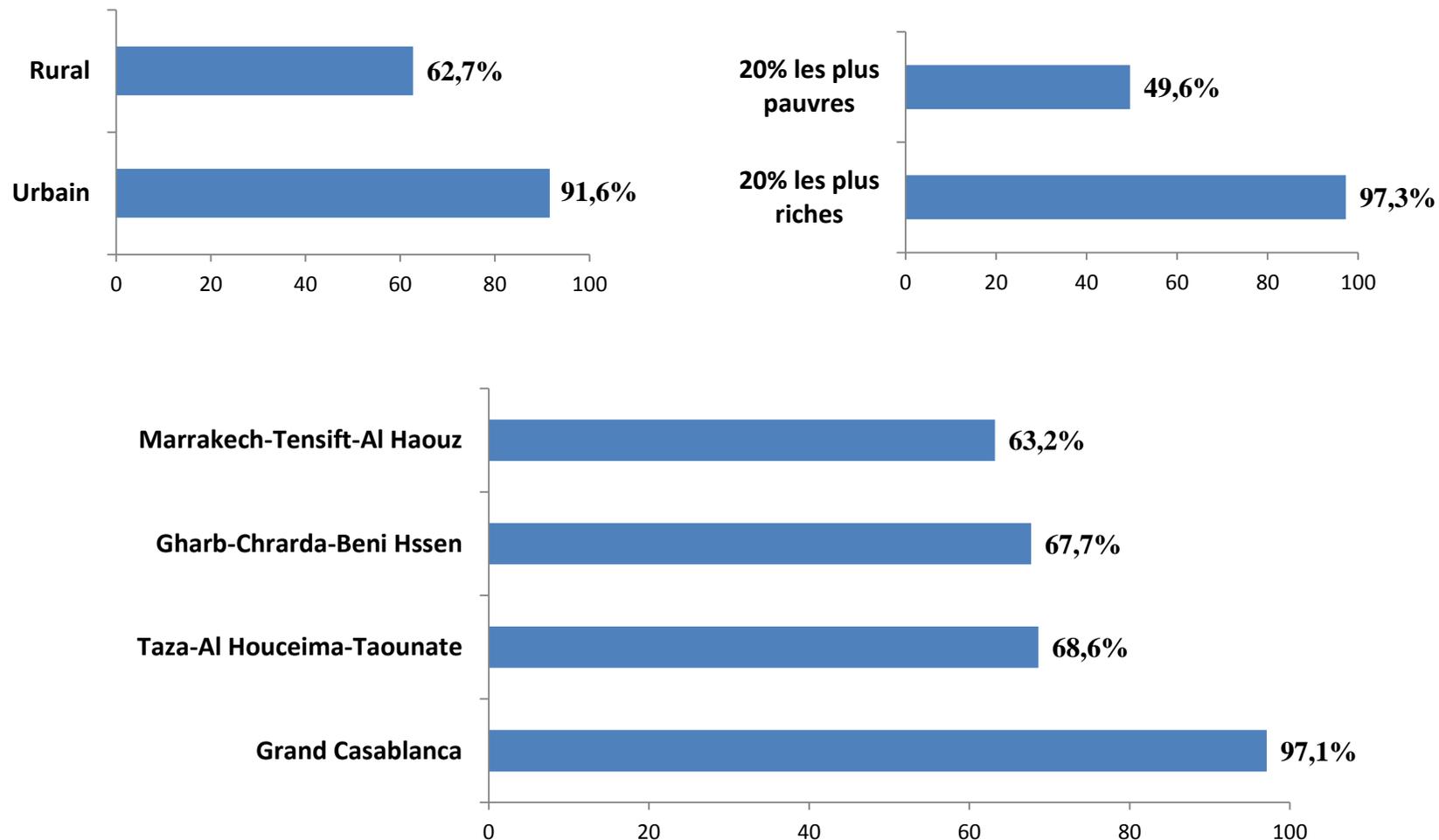
Net recul de la mortalité maternelle , mais de fortes et persistantes disparités selon le milieu



Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle



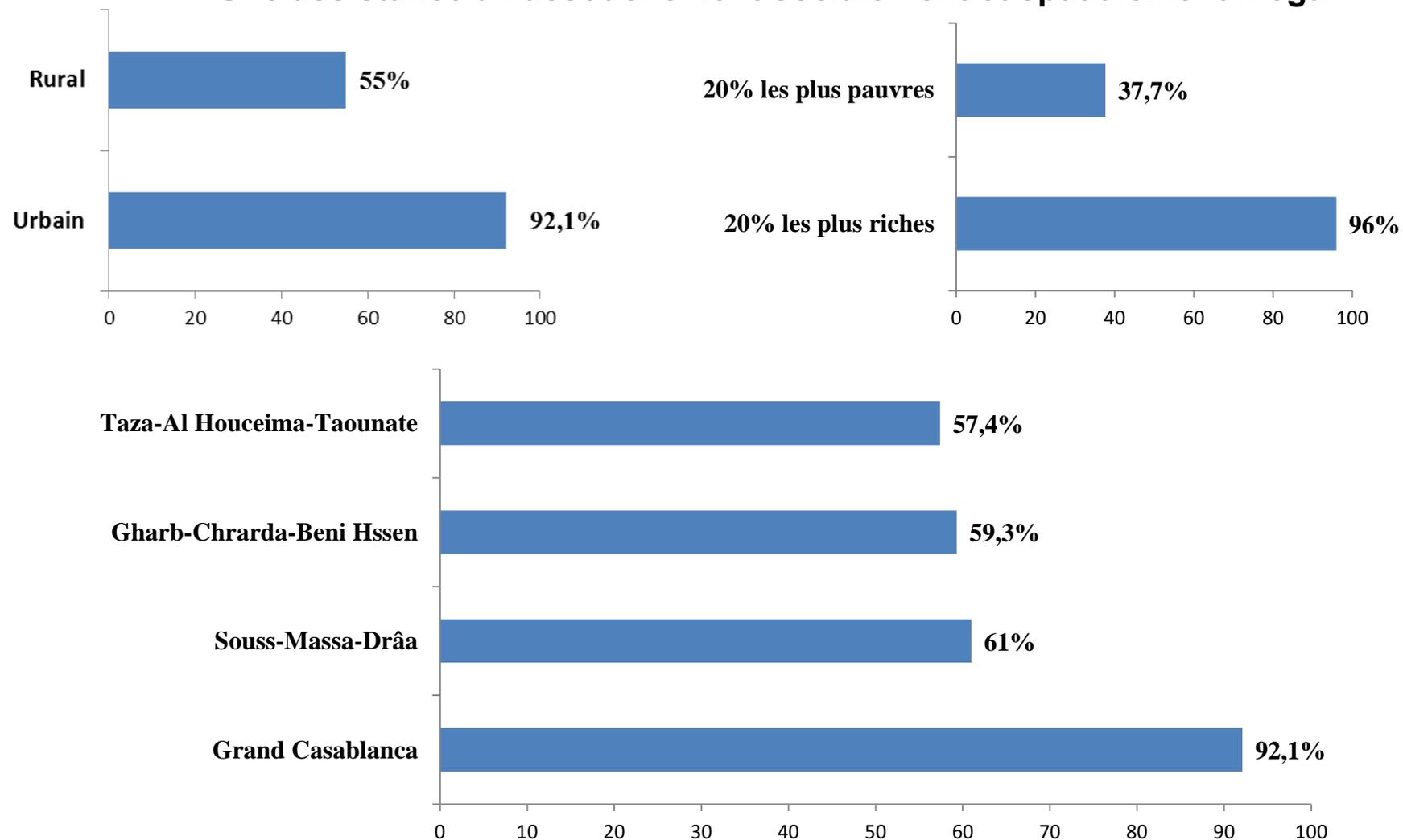
Un accès socialement et spatialement inégal aux consultations prénatales



Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle



Une assistance à l'accouchement socialement et spatialement inégal





Contraintes

- ▶ Persistance de l'iniquité dans l'accès aux soins obstétricaux à l'information et aux services de santé de la reproduction:
 - TMM rural = 2 x TMM urbain (148 contre 73 décès pour 100000 NV)
 - Taux d'accouchement en milieu surveillé ne dépasse pas 55% chez les femmes rurales (déterminants sociaux de la santé).
- ▶ Insuffisance en personnel et en qualité de soins ;
- ▶ Insuffisance dans la coordination et le pilotage des actions.

Stratégie

- ▶ Plan d'action 2012- 2016 pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle;
- ▶ Les objectifs visés vont au-delà des cibles de l'OMD 5 :
 - ▶ Réduction de MM à 50 décès pour 100.000 NV en 2016.
 - ▶ Augmenter la couverture des accouchements en milieu surveillé de 73% à 90% (de 57% à 75% pour le milieu rural);
 - ▶ Augmenter la couverture en consultation prénatale de 80% à 90%.
- ▶ Elaboration et mise en œuvre de la Stratégie nationale de santé de la reproduction 2011-2020



- ▶ Des progrès importants sont accomplis au niveau des OMD, et le Maroc semble en bonne voie pour le rendez-vous 2015.
- ▶ Néanmoins, ces progrès se sont accomplis de manière disproportionnée selon le milieu, la région et les différentes catégories de population.
- ▶ Nécessité d'optimisation des politiques sectorielles à travers :
 - Une véritable intégration de la problématique des disparités dans leurs dimensions diverses. Des initiatives nationales intégrant cette problématique existent, mais devraient être renforcées;
 - Une implication de l'ensemble des parties prenantes dans le processus de planification et de mise en œuvre des politiques de développement.



- L'enrichissement des systèmes d'information à travers la production d'indicateurs sur les OMD ventilés selon des critères sociaux, spatiaux et de genre en vue d'améliorer la connaissance et mieux concevoir les stratégies et actions futures;
- Mise en cohérence des politiques sectorielles en vue d'améliorer leur efficacité et leur efficience :
 - Plan gouvernemental d'égalité Ikram : harmonisation des initiatives des différents acteurs en faveur de l'égalité des sexes;
 - Programme d'harmonisation et d'évaluation politiques publiques (HEPP);
 - Stratégie nationale du développement durable.

Les principes de la stratégie nationale de développement durable



La stratégie est en ligne avec les bonnes pratiques internationales, et reprend à minima les défis sur lesquels le Royaume s'est engagé en matière de développement durable, à savoir la lutte contre les changements climatiques, la lutte contre la désertification ainsi que la protection de la biodiversité.

01
Conformité internationale



La stratégie est en ligne avec les principes de la Loi-Cadre 99-12 portant Charte de l'Environnement et du Développement Durable, à savoir : l'intégration, la territorialité, la solidarité, la précaution, la prévention, la responsabilité et la participation

02
Conformité avec les principes de la loi-cadre 99-12



La stratégie nationale de développement durable est conçue comme un processus continu d'engagement des différentes parties prenantes à atteindre des objectifs communs qui contribuent à répondre à des enjeux clés en matière de développement durable.

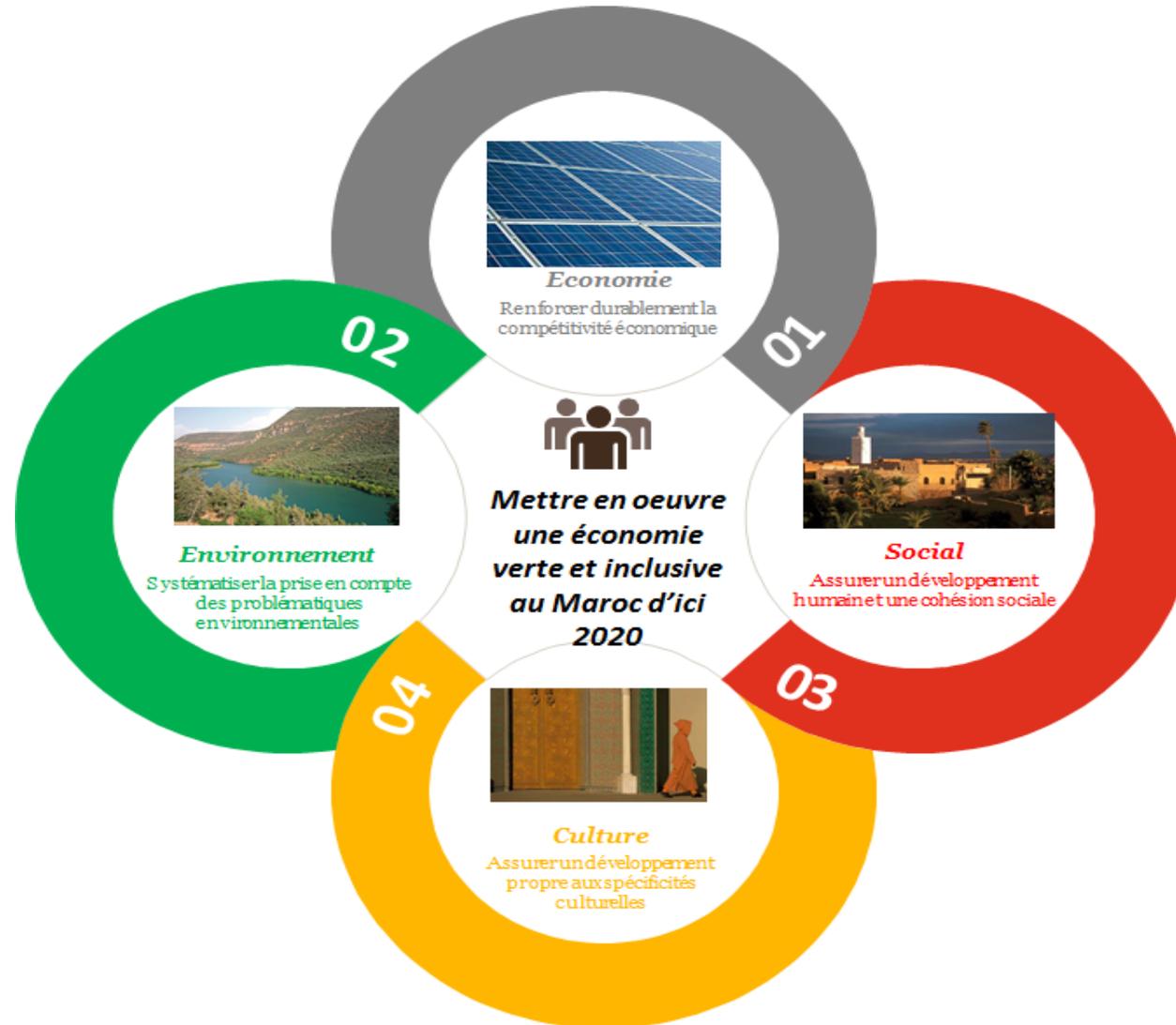
03
Engagement



La stratégie se veut opérationnelle en s'appuyant sur les stratégies, les plans et les programmes en cours de mise en œuvre. La stratégie n'est en aucun cas une rupture avec les choix de développement opérés par le Royaume. La stratégie se base sur des mesures concrètes avec des indicateurs de suivi et / ou de résultats.

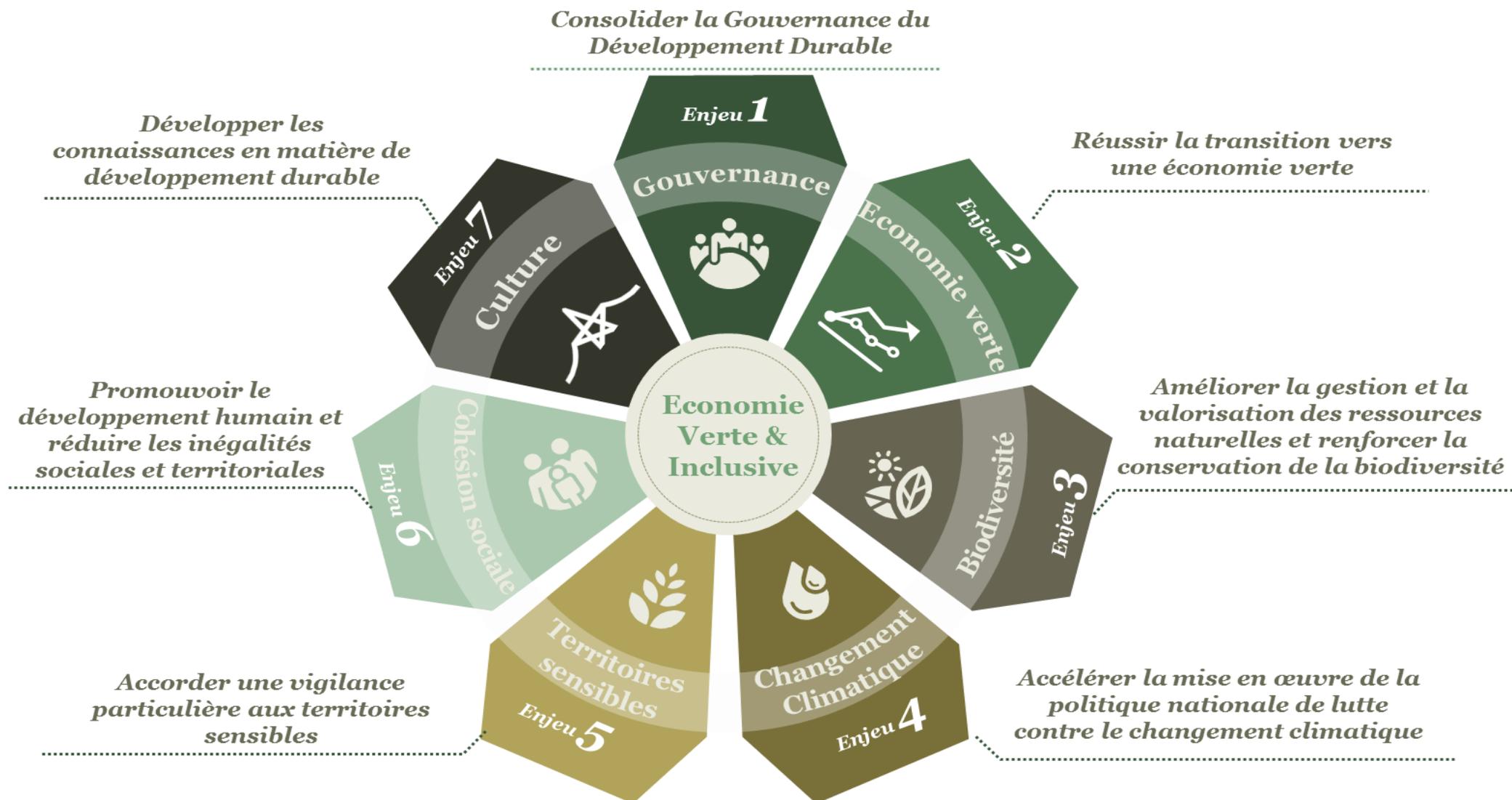
04
Opérationnelle

La Vision et les 4 piliers de la stratégie





7 enjeux et 31 axes stratégiques pour opérationnaliser la stratégie



Enjeu 1 : Consolider la gouvernance du développement durable

